

République française  
Département du Tarn

BUREAU CTÉ DE CNES DU HAUT-LANGUEDOC  
5 rue de l'Artisanat - 81230 LACAUNE

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE  
à LACAUNE

<u>Nombre de membres en exercice :</u> 20	<b>Séance du jeudi 27 février 2025</b>
<u>Présents :</u> 13	L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-sept février l'assemblée régulièrement convoquée le 13 février 2025, s'est réunie sous la présidence de Francis CROS
<u>Votants:</u> 17	<b>Sont présents :</b> Véronique ARMENGAUD, Pierre BAILLY, Robert BOUSQUET, Marie-José BROUSSSE, André CABROL, Isabelle CALVET, Marie CASARES, Francis CROS, Denis MAFFRE, Jim RONEZ, Anne-Lise SAUTEREL, Daniel VIDAL, Vincent VIDAL
	<b>Représentés :</b> Max ALLIES, Alain BARTHES, Alain CABROL, Jacques CALVET
	<b>Excusés :</b> Evelyne BOUSQUET, Pierre ESCANDE, Michel FAREN
	<b>Secrétaire de séance:</b> Isabelle CALVET

**ADMINISTRATION/COMPETENCES**

**1. Approbation du Procès-Verbal**

Monsieur le Président demande aux membres du Bureau Communautaire si des modifications sont à apporter au procès-verbal du 09 décembre 2024 qui a été envoyé au préalable. Il demande ensuite de bien vouloir approuver le procès-verbal.

Entendu le rapport du Président,

**Résultat du vote : Adopté**

**Votants : 17**

**Pour : 17**

**2. Avis sur le projet de la Ferme Eolienne "Parc Eolien de la Pézille", sur la Commune de Cambon et Salvergues, dans le cadre de l'enquête publique (demande d'autorisation environnementale)**

Monsieur le Président présente aux membres du Bureau Communautaire le projet d'implantation d'un parc éolien sur la commune de Cambon-et-Salvergues, conduit par la société PARC EOLIEN DE PEZILLE (société spécialement créée et détenue à 100% par VALECO pour être le maître d'ouvrage et exploitant du parc éolien éponyme) dont l'enquête publique s'est déroulée du 13 Janvier au 13 Février 2025. La Communauté de Communes du Haut Languedoc doit émettre un avis suite à l'enquête publique.

Le projet consiste en la création d'un parc éolien de 5 aérogénérateurs d'une hauteur de 125 m en bout de pale pour une puissance totale de 15 MW et d'un poste de livraison, au lieu-dit « Puech de la Pézille » sur la commune de Cambon-et-Salvergues.

Considérant :

- Le contexte actuel lié au réchauffement climatique,
- Les objectifs nationaux et régionaux à atteindre pour les énergies renouvelables,
- La nécessité de développer des énergies propres, renouvelables et réversibles,
- Que ce type de projet participe à la création d'emplois sur le territoire,
- Les pièces du dossier mis à l'enquête publique, présentant les caractéristiques du projet,

Il est proposé aux membres du Bureau communautaire d'émettre un avis sur ce projet, qui sera transmis au Commissaire Enquêteur.

Entendu le rapport du Président,

**Résultat du vote : Adopté**

**Votants : 17**

**Pour : 14**

**Contre : 3**

Le Secrétaire de séance – Isabelle CALVET

Le Président – Francis CROS



HAUT-LANGUEDOC